

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



30.10.2019

COMMUNIQUE OFFICIEL n°18

Permanence téléphonique : tous les matins de 09h00 à 12h00.

Pour les renvois de matches et le week-end, appeler uniquement le 079 / 617.14.25

RAPPEL

Afin d'éviter tout litige relatif à la qualification des joueurs, nous rappelons aux clubs la teneur de l'article 2.2 sous la lettre B des Modalités et directives administratives 2019-2020 de l'ACGF :

« Lors des trois derniers matches du premier tour de la 5^{ème} ligue, les joueurs amateurs n'ont le droit de jouer avec une équipe d'actifs inférieure d'un club, indépendamment de leur âge, que s'ils n'ont pas disputé entièrement ou partiellement, durant le tour, plus de 4 matches de championnat avec une équipe supérieure du même club ou d'un autre club du même groupement ».

Au vu de ce qui précède, nous informons les clubs que l'ACGF procède à des contrôles des compositions des 2^{ème} et 3^{ème} équipes évoluant en 5^{ème} ligues.

AVIS AUX CLUBS

BOYCOTT CS KURDE GENEVE

Par décision du 2 octobre 2019, la Commission de contrôle et de discipline de l'ASF, a boycotté CS Kurde Genève pour non accomplissement des obligations financières envers l'ASF.

Par conséquent, il est fait interdiction à toutes équipes de ce club de disputer tout match amical et toute compétition officielle ou de participer à une activité de l'Association, d'une section ou d'une association régionale. Pendant toute la durée du boycott, aucune demande de qualification et de transfert, ni aucun contrat de prêt en faveur de ce club ne seront traités.

CALENDRIER

COUPE GENEVOISE SENIORS 30+

Le tirage au sort des 8^{èmes} de finale a été effectué. Les rencontres se dérouleront le 11.11.2019. Les clubs recevant peuvent, sans l'accord de l'adversaire, reculer d'un jour la date du match.

INFORMATIONS DIVERSES

TOURNOI DU FOOTBALL DES ENFANTS EN SALLE LE SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019

Le tournoi se déroulera, comme l'année dernière, au centre sportif de la Queue d'Arve. Les clubs ont reçu le formulaire d'inscription par e-mail le 2 octobre 2019. Nous vous prions de le retourner au plus tard le 5 novembre 2019.

Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des juniors F est obligatoire.

TOURNOI FUTSAL JUNIORS D LE SAMEDI 14 DECEMBRE 2019

Le tournoi se déroulera à l'EC Aimée-Stitelmann à Plan-les-Ouates sur une demi-journée, un tournoi le matin et un tournoi l'après-midi.

Les clubs ont reçu le formulaire d'inscription par e-mail le 10 septembre 2019

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

Nous vous prions de retourner le formulaire au plus tard le 2 décembre 2019.

TOURNOI FF-15 DE L'ACGF LE DIMANCHE 1^{er} MARS 2020

Le tournoi se déroulera, au stade d'Aire-le-Lignon. Les clubs FF-15 vont recevoir le formulaire d'inscription par e-mail au début de l'année 2020.

Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des juniores FF-15 est obligatoire.

CHAMPIONNAT GENEVOIS FUTSAL JUNIORS C 2019-2020

Le championnat se déroulera à l'EC Aimée-Stitelmann à Plan-les-Ouates sur 3 journées, le samedi 7 décembre 2019, le dimanche 15 décembre 2019 et le samedi 8 février 2020.

Les clubs ont reçu le formulaire d'inscription par e-mail le 10 octobre 2019.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée. L'équipe devra être présente les 3 dates.

Nous vous prions de retourner le formulaire au plus tard le 22 novembre 2019.

SUSPENSION DE FONCTION D'UN OFFICIEL

En cas de suspension de fonction d'un officiel, celui-ci ne pourra suivre le match pour lequel il est suspendu que depuis les tribunes, (conformément aux principes de l'article 80 du Règlement disciplinaire de l'ASF). Sa présence avant et pendant le match dans les vestiaires, le tunnel des joueurs, la zone technique ou sur le terrain est interdite, de même que toutes communications avec l'équipe avant et pendant le match.

Pour rappel, un joueur ou un officiel d'équipe expulsé n'a pas le droit de participer à un autre match de son club durant la même période.

De même un joueur ou un officiel d'équipe suspendu est suspendu pour toutes les équipes de son club ou de ses clubs (groupements d'équipes et double qualification) pour tous les matchs officiels pendant toute la période de suspension dans la mesure où l'équipe avec laquelle il doit purger une suspension joue dans la compétition pour laquelle le joueur est suspendu.

Le tableau récapitulatif des sanctions se trouve sur le site de l'ACGF sur la première page à droite.

FEUILLE DE MATCH

L'ACGF rappelle aux clubs qu'il est obligatoire pour les équipes de juniors E et D de présenter à l'arbitre-mini une feuille de match officielle sous format papier, tout club dont l'équipe ne présentera pas de feuille de match sur format papier sera amendé.

NOUVELLES REGLES EN VIGUEUR AU 1^{er} JUILLET 2019

La Commission des Arbitres communique que diverses lois de jeu ont été modifiées durant la pause estivale. Merci de prendre connaissances de celles-ci sur le site de l'ACGF.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2019/2020

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2019 / 2020 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2000 - 31.12.2002

Juniors B - 01.01.2003 - 31.12.2004

Juniors C - 01.01.2005 - 31.12.2006

Juniors D - 01.01.2007 - 31.12.2008

Juniors E - **01.01.2009** - 31.12.2010

Juniors F - **01.01.2011** - 31.12.2012

Juniors G - **01.01.2013** - 31.12.2014

Les juniors A et B (01.01.2000 - 31.12.2004) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2001 – 31.12.2004 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2005 – 31.12.2007

FF-12 - 01.01.2008 – 31.12.2010

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie juniors inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

TOURNOIS AUTORISES

Sport Genève Benfica

25-26 janvier 2020

juniors D et actifs

Ecole de mécanique

30-31 mai 2020

juniors E, D et actifs

Centre sportif du Bois des Frères

NOUVELLES PUBLICITES

Compesières FC

Active 4^{ème} ligue

Restaurant La Comète

Carrosserie Salvatore Pelleriti Sarl

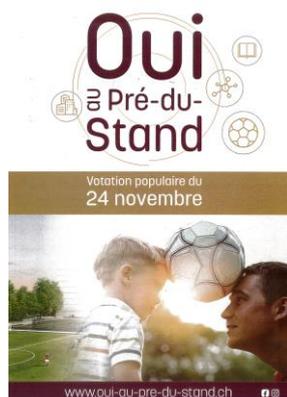
LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF

La formation de la relève du football genevois est un sujet d'importance pour l'Association Cantonale Genevoise de Football (ACGF), le partenariat Genève Education Football (GEF) et le Servette FC.

A cet égard, depuis 7 ans, le club grenat participe à la création d'un nouveau centre de formation destiné à remplacer les terrains d'entraînement de Balexert.

Situé au Pré-du-Stand, sur la commune du Grand-Saconnex, le projet est remis en question par un référendum soumis au peuple le 24 novembre 2019.

L'ACGF, le GEF et le Servette FC souhaitent rassembler le plus de soutiens possibles autour de cette future réalisation, pour garantir un enseignement de qualité dans des conditions optimales pour les jeunes talents genevois.



Genève, le 30 octobre 2019/nw